

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 3

Artikel: Stratégie nucléaire et prolifération
Autor: Brunner, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stratégie nucléaire et prolifération

Depuis les années 1980, la crainte d'un accroissement du nombre des pays détenteurs d'armes nucléaires préoccupe les gouvernements. Quelque vingt ans auparavant, la même perspective avait ému l'opinion et, naturellement, les chancelleries et les stratégies !

■ Col EMG D. Brunner

Le débat mené dans les années 1960, qui devait aboutir au Traité de non-prolifération, signé en juillet 1968 par les trois premières puissances ayant accédé à «l'arme suprême», les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, avait reflété l'inquiétude qu'inspirait l'intention prêtée à plusieurs Etats de se procurer des armes nucléaires. L'initiative prise par les puissances précitées de proposer aux autres nations de renoncer à tout jamais à ces armes, tout en maintenant leurs propres arsenaux atomiques, est révélatrice.

Dans les années 1950, on percevait l'intention de certains Etats de disposer d'une panoplie nucléaire. Il s'agissait en premier lieu de la France et de la Chine. Dans les années 1960, ces deux pays avaient mis au point des charges atomiques, ce dont témoignaient les essais effectués, ils disposaient de vecteurs, bombardiers et, à terme, d'engins balistiques. Ces deux pays rejoignaient le club exclusif des puissances nucléaires. Ainsi ce cercle restreint était défini pour quelque temps.

Ces cinq «Grands», étaient les vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale, qui avaient créé l'ONU. Il convient d'ajou-

ter qu'en Chine devenue communiste en 1949, c'est le nouveau régime qui décida de se lancer dans l'aventure nucléaire, ce qui contribua à la rupture entre Moscou et Pékin. Le rapprochement entre les Etats-Unis et la République populaire de Chine, décision de portée stratégique préparée par la visite de Henry Kissinger à Pékin en 1971, et un vote de l'Assemblée générale de l'ONU, permirent à la Chine populaire d'occuper le siège lui revenant au Conseil de sécurité. Ces cinq nations semblaient désignées pour détenir le monopole de «l'arme ultime» et dominer l'écrasante majorité des Etats aux Nations unies, le droit de veto leur étant réservé !

Peu de candidats voulant à tout prix acquérir la bombe

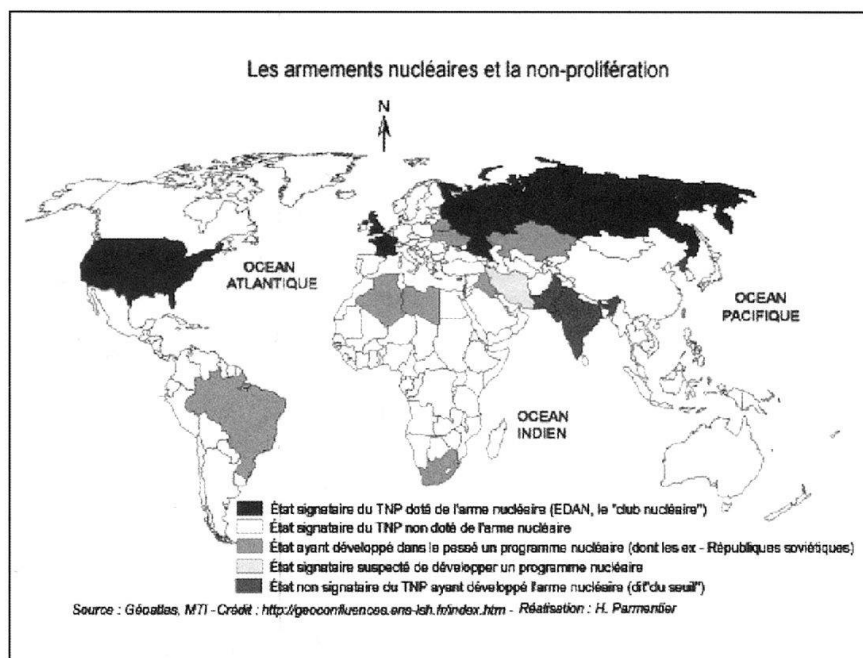
On peut attribuer à divers motifs la décision prise par la grande majorité des Etats de donner suite à l'invitation des puissances nucléaires d'adhérer à ce Traité, le *Nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT)*. Il s'agit d'abord du fait que l'arme atomique existe depuis 1945 et que sa possession a été, durant une longue période, limitée aux Etats précités. La plupart des Etats n'étaient pas, en réalité, désireux de se munir de ces

armes. Le débat avant la conclusion du Traité de non-prolifération l'avait révélé. Ou ces nations ne se sentaient pas sérieusement menacées, ou elles ne nourrissaient pas de projets agressifs dans leur voisinage, ou elles bénéficiaient de la protection de puissances nucléaires, ou elles craignaient le prix d'un effort d'armement nucléaire national. Cette appréciation s'est révélée justifiée pendant longtemps.

Mais il s'agit en outre de prendre en compte des faits si élémentaires qu'ils risquent d'être oubliés. L'arme nucléaire n'a plus jamais été utilisée depuis août 1945, lorsque les explosions de deux bombes atomiques au-dessus de villes japonaises ont mis fin à la guerre déclenchée par le Japon. A l'époque, ce dernier était «un Etat de proie». Il s'était emparé d'une partie de la Chine, de l'essentiel de l'Asie du Sud-Est, des Philippines et, le 7 décembre 1941, il avait attaqué les Etats-Unis par surprise. Le non-emploi de l'arme atomique depuis 1945 est historiquement saisissant et tend à prouver que l'homme peut agir rationnellement, quand la sanction ne fait pas de doute et peut être exorbitante: des millions de morts et des dommages matériels catastrophiques. Selon le secrétaire à la défense des Etats-Unis R. McNamara en 1968, les Américains

pouvaient, après avoir subi une attaque nucléaire de grande envergure de la part de l'Union soviétique, lui infliger des pertes équivalant à un tiers de sa population et aux trois quarts de son industrie. Ces cinq puissances nucléaires se sont donc distinguées par un haut degré de rationalité, en dépit de leurs rivalités et de leurs conflits idéologiques. Elles ont presque toujours su éviter le risque d'escalade et ont reculé en tout cas à temps avant «la montée aux extrêmes».

A l'automne de 1962, la crise déclenchée par l'Union soviétique, qui déployait à Cuba des engins balistiques à ogive nucléaire (72 SS-4 et SS-5 de portée moyenne), était grave à n'en pas douter, mais elle n'a pas conduit le monde au bord du gouffre d'une guerre nucléaire. Raymond Aron a démontré que cela aurait supposé que les deux puissances agissent de façon irrationnelle durant la crise¹. Les Soviétiques auraient dû passer outre à l'énorme supériorité nucléaire des Etats-Unis et ignorer les avantages des Américains dus à la géographie. L'arsenal des Etats-Unis comprenait au début des années 1960 environ 7000 armes nucléaires contre 500 à l'URSS². Aron était d'avis que des attaques de l'aviation américaine sur les rampes de lancement des fusées soviétiques à Cuba n'auraient probablement pas déclenché la guerre nucléaire, les circonstances de cette crise étant tellement désavantageuses pour l'Union soviétique.



Prudence des grandes puissances

L'attitude des deux puissances dans d'autres situations stratégiques et politiques, lorsqu'elles s'apprêtaient à déclencher «l'escalade nucléaire», a confirmé, selon les termes du général Beaufre, «l'atmosphère de prudence essentiellement stabilisatrice» engendrée par l'arme atomique. En octobre 1973, la fin de la guerre du Yom Kipur, opposant l'Egypte et la Syrie aux Israéliens, fournit un exemple instructif d'un début d'escalade. Il a été désamorcé dans les plus brefs délais grâce au sang-froid des acteurs, les Etats-Unis et l'Union soviétique. L'Union soviétique s'apprêtait à réagir à l'encerclement, par les Israéliens, d'une armée égyptienne à l'est du canal de Suez en acheminant par avion en Egypte 5000 soldats

par 24 heures. A cette menace les Américains ont opposé des mesures d'alerte très sérieuses – *Defence condition II*, l'état de guerre probable – ce qui ne pouvait pas échapper à l'autre camp. Sur quoi les deux puissances s'empressèrent de retourner au *statu quo ante*. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, l'Union soviétique avait comblé son retard quantitatif en matière d'armes nucléaires à grand rayon d'action. L'accord de mai 1972 (*SALT*) confirmait qu'elle détenait 2358 lanceurs pour fusées au sol et sur sous-marins contre 1710 aux Américains. Ces derniers conservaient des avantages importants dans le domaine qualitatif.

Le non-emploi militaire de l'arme atomique pendant plus d'un demi-siècle correspond essentiellement au fait qu'il est difficile de trouver des preuves de menaces sérieuses émanant

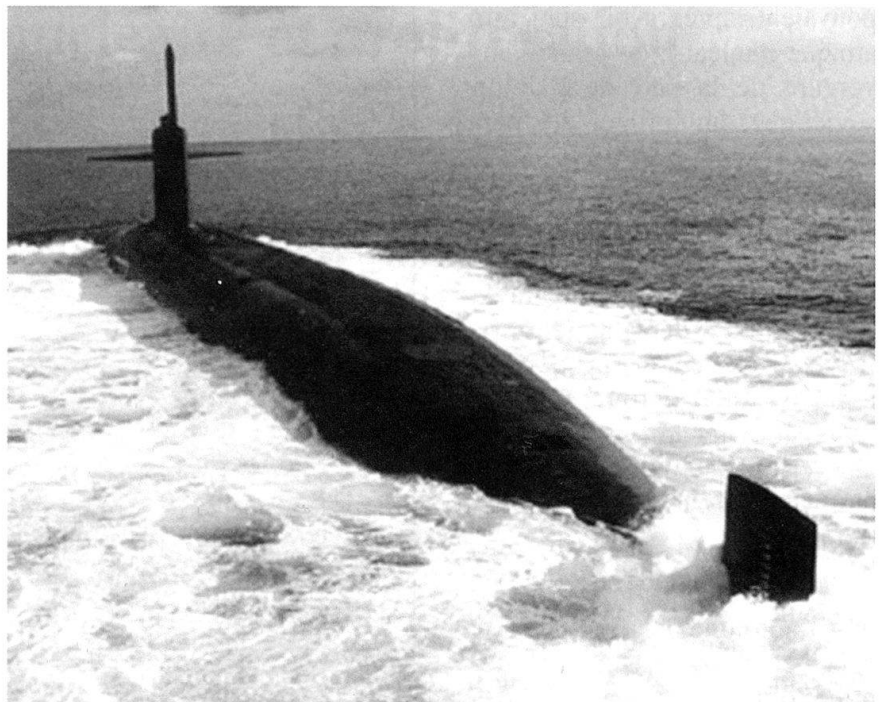
¹ République impériale, les Etats-Unis dans le monde, 1973.

² Département de la Défense des Etats-Unis, février 1983.

de puissances nucléaires à l'en-droit de pays dépourvus de l'arme atomique. Ce qui est connu, c'est la menace plus ou moins explicite contre Londres et Paris, proférée par Moscou à l'automne 1956, dans le contexte de la crise de Suez. Il s'agissait d'un bluff évident, d'une manœuvre visant à impressionner favorablement le monde arabe. Le général André Beaufre, stratège réputé, qui commandait les troupes françaises appelées à s'emparer de Port-Saïd – opération réussie sans coup férir – note dans *L'Expédition de Suez* (1967) qu'«il s'agissait d'un message où la possibilité pour les Soviétiques d'employer des armes atomiques était indiquée dans une formule indirecte.» Il faut ajouter que la mise à exécution d'une telle menace par l'URSS eût constitué un acte d'aventurisme militaire sans précédent, l'armada de bombardiers américains, à son apogée, aurait pu réduire en cendres les villes soviétiques.

Naturellement, les adversaires des deux superpuissances, notamment les Nord Coréens ou les Vietnamiens, lorsqu'il étaient en guerre contre les Etats-Unis, ou les Chinois qui provoquaient leur puissant voisin sur les rives de l'Ussuri, étaient conscients des risques qu'ils prenaient, mais il suffisait de ne pas franchir certains seuils pour ne pas devoir craindre une sanction nucléaire. En revanche, tout choc direct entre les Grands fut évité là où le risque d'escalade nucléaire était palpable ou évident, en Europe, dans l'Atlantique et en Méditerranée.

³ NZZ, 27 juillet 1995.



Le sous-marin porteur de missiles nucléaires est pratiquement invulnérable...

Seule une poignée de pays a voulu acquérir une panoplie nucléaire

Moins d'une demi-douzaine d'Etats ont développé leur propre armement nucléaire, Israël, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord, la nature exacte des moyens de celle-ci étant incertaine. Le point commun entre ces Etats, ce sont des conflits avec des voisins qui remontent à la situation prévalant à l'époque de leur création. Ces conflits – à l'exception de la Corée – sont doublement dangereux, parce qu'ils associent opposition religieuse et revendications territoriales. Quant à la Corée du Nord, elle représente un vestige du stalinisme, donc de la phase d'expansion de la sphère communiste après 1945.

L'Irak de Saddam Hussein a fait des efforts considérables en vue de se procurer des armes nucléaires. La tentative de construire un énorme canon pouvant tirer des obus atomiques prit sans doute fin au début 1991, avec la campagne de l'ONU sous commandement américain pour la libération du Koweït. Nous écrivions en 1995: «Les plans de l'Irak de mettre au point des canons de grand calibre, notamment une pièce monstrueuse d'une longueur de 150 mètres avec un calibre de 100 centimètres, étaient a priori insensés³.»

Israël, l'Inde et le Pakistan sont des puissances nucléaires. On ne voit pas comment on pourrait les convaincre ou les forcer à abandonner ces armes, la solution du désarmement général n'étant pas réaliste. Reste

l'Iran. Après la Réforme au XVI^e siècle, le Siècle des lumières, la naissance d'Etats de droit, stables et démocratiques comme l'Angleterre et les Etats-Unis⁴, l'industrialisation avec ses prolongements, cette espèce de théocratie est incompatible avec la civilisation moderne. Notamment quand ce régime, contrôlé par des prédicateurs, a suffisamment prouvé son caractère irrationnel et ses tendances totalitaires. Quand les *ayatollas* tentent de se procurer des armes nucléaires, la situation doit être prise au sérieux.

Ce qui pourrait résoudre cette crise serait une démarche commune des Etats-Unis, de la Chine et de la Russie, alliant dissuasion et incitation, la carotte et le bâton. Cela suppose que la Russie reconnaisse où se situent ses intérêts à longue échéance, étant donné l'existence de ses minorités islamiques, dont la fécondité dépasse de loin celle des Russes.

Des effets indéniables et positifs de la dissuasion nucléaire

Durant des décennies, les cinq premières puissances nucléaires ont fait preuve de sens des responsabilités et de mesure dans l'usage de leurs panoplies nucléaires. La disparition de

leurs armes atomiques n'augmenterait certainement pas la sécurité de la planète. Au contraire, elle aurait sans doute un effet déstabilisateur. Le général Beaufre a très justement écrit en 1964 que «la disparition de la dissuasion nucléaire serait une catastrophe.» Les puissances précitées ont confirmé la rationalité de leur conduite pendant la confrontation Est-Ouest, qui était lourde de périls, plus particulièrement lors du démembrement de l'Union soviétique. Ces preuves contrastent avec le fait que les guerres classiques ou conventionnelles ont, depuis 1945, coûté la vie à quelque 20 millions d'individus. En d'autres termes, la dissuasion par les armes nucléaires a stabilisé la relation stratégique entre les principales puissances nucléaires, alors que la guerre classique sévissait là où il n'y avait pas ou peu de risque d'escalade au niveau nucléaire.

Il est compréhensible que les pays dépourvus de ces armes réclament, depuis les débuts des négociations sur le Traité de non-prolifération, que les nantis limitent leurs panoplies, notamment les Etats-Unis et la Russie, laquelle continue d'être une puissance de premier rang. Depuis la conclusion du Traité *SALT* en 1972, les Etats-Unis, l'Union soviétique ou la Russie ont décidé des diminutions im-

portantes de leurs arsenaux nucléaires dans le cadre des traités *START I* et *START II*, du traité *Strategic Offensive Reduction Treaty*. *SALT* se contentait de confirmer le niveau des armements atteint à l'époque. *START I*, signé le 31 juillet 1991, prévoyait pour la première fois un désarmement partiel que *START II*, signé le 3 janvier 1993, allait renforcer: au lieu d'un plafond par puissance de 6000 ogives ou bombes, seules 3000 à 3500 charges nucléaires pouvant être tirées à grandes distances. Cela doit être comparé aux quelque 10000 ogives ou bombes par puissance dans les années 1980! Et ce traité interdisait des systèmes à têtes multiples (*MIRV*) sur engins intercontinentaux basés à terre.

Le 24 mai 2002, les présidents Bush et Poutine signaient un nouveau traité de désarmement – à mettre en œuvre jusqu'en 2012 – qui engage les deux puissances à une diminution spectaculaire de leurs panoplies. L'effectif des charges nucléaires toléré – ogives et bombes – est abaissé à 1700-2200 pour chaque puissance. Et il faut rappeler que les Grands ont éliminé tous les engins à portée moyenne dotés de charges atomiques au sol par le traité du 8 décembre 1987. Les Grands ont donc agi!

D. B.

⁴ La Declaration of Rights anglaise remonte à 1688, la Declaration of Independence des Etats-Unis date de 1776, leur Constitution, dont les traits essentiels restent en vigueur, de 1787. Même la Suisse, qui n'a pas connu de changement de régime ni de modifications territoriales depuis 157 ans, ne soutient pas la comparaison.